

Bibliomer

Veille bibliographique et réglementaire à l'intention des acteurs de la filière produits de la mer

Bibliomer n° : 45 – Mars 2009

Thème : 3 – Qualité Sous-thème : 3 – 1 Sécurité des aliments

Notice n° : 2009-4684

Avis de l'AFSSA du 22 septembre 2008 relatif à l'interprétation des résultats d'analyses du plan d'échantillonnage national des poissons pêchés dans la Saône

Avis AFSSA 2008-09-22, p. 1-12



<http://www.afssa.fr/Documents/RCCP2008sa0260.pdf>

● Résumé

Les résultats d'analyses ont montré que les espèces faiblement bioaccumulatrices (ablette, brochet, chevesne, gardon, perche, sandre) sont conformes aux seuils réglementaires, quelle que soit la zone de prélèvement. Pour les espèces fortement bioaccumulatrices (barbeau, brème, silure), celles-ci sont conformes sur certains secteurs de prélèvement, mais non-conformes sur d'autres, une enquête complémentaire espèce par espèce est nécessaire.

Concernant l'anguille (espèce fortement bioaccumulatrice), le nombre de données est insuffisant, mais le niveau de contamination est globalement plus important que les autres espèces fortement bioaccumulatrices. Il n'est pas possible de conclure quant à la conformité de cette espèce aux seuils réglementaires.